



Les textes officiels

L'enseignement de l'histoire des arts et son évaluation au Diplôme National du Brevet repose essentiellement sur trois textes institutionnels.

Diplôme national du brevet

Modalités d'attribution du diplôme national du brevet *BO n°31 27 aout 2009*

<http://www.education.gouv.fr/cid42635/mene0916156a.html>

Évaluation de l'histoire des arts à compter de la session 2012 *BO n°41 10 novembre 2011*

http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=58238

Organisation de l'enseignement de l'histoire des arts à l'école primaire, au collège et au lycée
BO n°32 28 aout 2008

<http://www.education.gouv.fr/cid22078/mene0817383a.html>